

HOUDEMONT ACTU















Insertion d'encarts publicitaires

Cette page est ouverte à la publicité.

Vous êtes artisan, commerçant ou TPE, vous pouvez y intégrer vos encarts publicitaires, selon les tarifs fixés ci-dessous.

Téléchargez le bon de commande sur www.houdemont.fr et retournez-le par mail à l'adresse suivante : communication.houdemont@mairie-houdemont.fr ou déposez-le en mairie au 2 All. Gaston Lelièvre, 54180 Houdemont.

FORMAT	DIMENSIONS	COÛT PAR INSERTION
Pleine page	215 x 185 mm	100€
Demi-page	185 x 105 mm	50€
1/4 de page	90 x 105 mm	25€
1/8ème de page	90 x 50 mm	15€

Édito du Maire

Chers Houdemontaises et Houdemontais.

Pendant deux ans, la crise sanitaire a suspendu nombre de rendez-vous auxquels nous étions attachés. Elle nous a empêché de nous retrouver pour l'incontournable cérémonie des vœux. Le 10 janvier, la cérémonie a réuni les élus, les parlementaires, les représentants des institutions, les chefs d'entreprises, les acteurs économiques, les associations, les représentants des forces armées, de l'éducation nationale, le personnel communal...

Le 22 janvier, j'ai eu l'immense joie de vous voir nombreux malgré une météo peu clémente pour les vœux à la population. Je tiens à vous remercier pour votre présence et nos échanges. Présenter ses vœux c'est aussi l'occasion de parler de notre commune, d'évoquer l'année passée et l'année qui commence.

2023, c'est l'occasion de poursuivre avec détermination les dossiers de notre mandat :

Poursuivre nos actions en matière d'économies d'énergie :

- Remplacer nos éclairages énergivores par des ampoules LED;
- Installer des panneaux solaires sur les bâtiments communaux ;
- Accélérer la réhabilitation du Complexe Sportif du Mancès particulièrement énergivore ;
- Baisser l'intensité de l'éclairage public à moins 70 % à partir de 23h en lien avec la métropole. 60 % de LED dans notre commune. 100 % LED en 2024.

Poursuivre nos actions en matière de travaux :

- Aménager les abords de la source du Fonteno, une réflexion participative a débuté en 2022;
- Rénover le monument aux morts pour son 100ème anniversaire ;
- Confirmer le projet des Grands Jardins avec le lancement de l'enquête publique.

Lorsque les arbres font de l'ombre à la sécurité

L'abattage d'un arbre ou de plusieurs arbres n'est pas un acte contre nature. Quand ils sont bien réfléchis et intégrés dans une logique de long terme et de multifonctionnalité, ces travaux régénèrent et protègent la forêt. Pendant la saison estivale de 2022, plusieurs arbres sont tombés, fort heureusement sans faire de blessé, mais entraînant des dommages matériels pour les propriétés limitrophes. Plusieurs arbres du parc du Fonteno, malades, nécessitaient une intervention. Inquiets pour la sécurité des riverains et des promeneurs nous avons établi un diagnostic.

Il y a trois causes: La première, la chalarose qui s'attaque depuis quelques années aux frênes. La deuxième raison, des arbres filiformes avec des petits troncs et des cimes très hautes sur un sol meuble et humide. Et la troisième est liée à l'évolution climatique et à la sécheresse qui depuis quelques années frappent notre territoire. Ces différentes raisons cumulées ont donc conduit à cet abattage. L'objectif des coupes est aussi d'apporter plus de lumière aux autres arbres, de limiter la concurrence et de permettre un meilleur épanouissement des arbres existants.

Soucieux de l'importance des arbres dans la lutte contre le réchauffement climatique, soucieux de la préservation de la biodiversité, nous engagerons une campagne de replantation pérenne avec des essences résistantes et variées comme nous l'avons déjà fait. **Un arbre abattu deux arbres replantés. Pour votre information, depuis 2021, nous avons abattu 15 arbres et en avons replanté 30 au sein la commune.**

Ce n'est jamais agréable pour une commune de prendre la décision de couper un arbre **car nous avons le souci de protéger les habitations voisines et les promeneurs**.

Les arbres abattus sont proposés à la vente aux habitants au prix de 10 € le stère.

Dien à vous

Maire de Houdemont

Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

Permanence du Maire

Le Maire effectue des permanences sans rendez-vous en mairie : **les samedis 11 mars, 22 avril et 10 juin** de 9h30 à 11h30. Si vous souhaitez le rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant la mairie au 06 70 62 58 11.



SOMMAIRE



Mairie

05

- Conseil municipal
- Cérémonies des voeux



Associations 10

- Les seniors de Houdemont
- ALPE
- Tennis de table de Houdemont
- Kiwanis
- Le Théâtre des Sources
- Le Souvenir Français
- AMC
- Le Comité des Fêtes



Cadre de vie 06

- Reprise du marché fermier
- Concours des jardins fleuris
- Du compost pour les jardins
- Aide financière : récupérateur d'eau
- Ramassage des encombrants
- Sécurité des cyclistes



Jeunesse

12

- Inscriptions scolaires
- Animation périscolaire
- Classe de neige



Culture

80

- Concert de choeur d'hommes
- L'heure du conte
- Rencontre d'Auteurs
- Adhésion à la bibliothèque
- Une ludothèque à Houdemont
- Nouveaux horaires bibliothèque



Agenda 14 État civil Tribune libre



Dépôt légal n°629 - Janvier/Février 2023 - Tirage : 1050 exemplaires - Mairie de HOUDEMONT - 03 83 56 21 22 - Email : contact@mairie-houdemont.fr - Impression : Thorax 54000 Nancy (sous réserve d'erreurs typographiques) Conception : Carole LAMASSE et Margerie DELAHEGUE - Photos : Sources diverses - Directeur de la publication : Maurizio PETRONIO

Conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 17 janvier. Le premier point étudié par les conseillers était le Pacte Financier et Fiscal de la Métropole, présenté par M. MATHERON, Vice-Président aux Finances de la Métropole du Grand Nancy, en charge de ce dossier. Après une présentation complète du pacte et un échange avec les conseillers, le Pacte Financier et Fiscal a été approuvé à l'unanimité.

Les membres du Conseil Municipal ont également validé le renouvellement de la convention entre la ville et l'amicale du Personnel de la Métropole du Grand Nancy, pour une nouvelle période d'un an. Il se sont également prononcés favorablement au renouvellement de l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la fourniture de carburant.

Enfin, la convention pour l'adhésion au Centre de Supervision Urbain (CSU) a également été votée à l'unanimité. La ville adhèrera au CSU quand les travaux d'installation des caméras et de raccordement au CSU seront terminés.

Cérémonies des vœux

Après la rétrospective des actions et réalisations de l'année 2022, le traditionnel discours dans lequel le Maire a donné les orientations de 2023, la cérémonie des vœux a aussi été l'occasion de remettre à Daniel MAGRON, le titre de Maire honoraire, à Pascale GERARD et Claude MARCHAL le titre de maire adjoint honoraire, saluant leurs années de mandats, d'investissement et de travail pour la commune de Houdemont.

La médaille de la ville a été attribuée à Daniel RUSCONI en reconnaissance de sa contribution et son engagement pour la commune depuis 1995 et à Daniel MAGRON très investi dans Houdemont depuis 1977.





Reprise du marché fermier

Après une courte pause hivernale, le marché fermier a repris le 4 février sur un petit air de chandeleur.

Le marché de Houdemont a lieu les premier et troisième samedis de chaque mois sur le parking de la Ronchère de 9h à 12h. De nouveaux exposants y sont présents :

- · La crème à Maude : lait, fromages, crème, fromages blancs, beurre... (produits laitiers de vache, fabrication artisanale).
- Les p'tits pâtés de Steph : pâtés lorrains ; viandes marinées au gris de Toul, tourtes au saumon et aux escargots, plats cuisinés régionaux, rissoles.... (fabrication maison et locale).
- Tapenade et tomatine de Bruno : fabrication locale avec des olives et des tomates séchées de Provence.
- Les Perles D'IO : producteur de l'île d'Oléron, sera encore présent au marché jusque fin mars.

Le comité des fêtes y proposait une dégustation d'huîtres chaudes en partenariat avec le restaurant L'ancien Moulin.



Tous les exposants ont remporté un vif succès de la part des fidèles clients du marché, revenus nombreux pour cette reprise.

Pour rappel : Les prochaines dates des marchés fermiers sont les samedis 4 mars, 18 mars, 1er avril, 15 avril, 6 mai, 20 mai, 3 juin et 17 juin.

Concours des jardins fleuris et potagers



Le concours des jardins fleuris et potagers est reconduit pour la saison 2023. Il a été revu afin de l'adapter aux aléas climatiques que nous subissons depuis quelques années.

Tous les Houdemontais qui souhaitent partager leur passion des jardins et leurs expériences des potagers, sont encouragés à s'inscrire pour prendre rendez-vous avec les membres du jury qui passeront les rencontrer, à la période qui leur conviendra.

Vous retrouverez le bulletin d'inscription sur le site internet de la commune dans la rubrique actualités, ou dans votre boîte aux lettres. Le bulletin d'inscription est à transmettre à la mairie, à l'adresse 2 allée Gaston Lelièvre - 54180 Houdemont, ou par mail à : contact@mairie-houdemont.fr.

Du compost pour les jardins

Comme chaque année à cette période, la métropole du Grand Nancy restituera un camion de compost, livré sur le parking du cimetière, le **23 mars**, à l'intention des habitants de Houdemont.

Vous pourrez vous servir en compost à l'aide de vos outils personnels et vos contenants que vous aurez apportés pour cette restitution. S'il y a surplus, celui-ci sera étendu sur les massifs et jardins partagés de la commune.

Aide financière : récupérateur d'eau de pluie

La Métropole du Grand Nancy accorde une subvention, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024, pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Cette aide permet aux habitants, aux associations et aux communes qui le souhaitent, de pouvoir récupérer l'eau de pluie afin de réaliser des économies sur l'arrosage des jardins ou le nettoyage extérieur.

Pour rappel, l'eau de pluie n'est pas potable, car elle est contaminée par des micro-organismes et par des pesticides. Elle ne peut donc être ni bue, ni utilisée pour les tâches menagères.

Le montant de la subvention est de 50 % du prix d'achat de l'équipement selon la capacité globale du récupérateur :

- 150 à 499 litres : subvention plafonnée à 45 €.
- 500 à 999 litres : subvention plafonnée à 75 €.
- 1000 litres et plus : subvention plafonnée à 150 €.

Dossier de demande de subvention 2023-2024 : https://urlz.fr/kFrQ.



Ramassage des encombrants

Le service de collecte des encombrants est disponible depuis le 1^{er} juin 2022 sur rendez-vous. Cette collecte remplace le ramassage réalisé jusqu'alors une seule fois par an, en porte à porte.



Ce service accessible deux fois par an est réservé aux habitants de la métropole du Grand Nancy sur inscription. Sont acceptés : le mobilier, les déchets électriques, les équipements de jardin et de loisirs, les appareils sanitaires de type ballons d'eau chaude et les objets de puériculture.

Le cout de ce service s'élève :

Entre 0 et 2 m³: 10 €.
Entre 2,1 et 4 m³: 20 €.
Entre 4,1 et 6 m³: 30 €.

Pour tout autre renseignement, consulter le site internet : https://mhdd.grandnancy.eu/dechets/que-faire-de-mes-encombrants.

Sécurité des cyclistes

Le code de la route s'applique de la même manière à tous les usagers, petits et grands. Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent respecter un certain nombre de règles, en ville ou hors agglomération, de jour, comme de nuit.

Rouler à vélo vous expose à un risque d'accident important, notamment lorsque vous êtes amenés à vous déplacer directement sur la chaussée, aux côtés des véhicules motorisés. Pour garantir votre sécurité, nous vous invitons à vous rendre visible en toutes circonstances afin de réduire ces risques.

- Préférez les vêtements de couleurs claires, ou mieux, équipés d'un dispositif rétro réfléchissant que vous puissiez porter par tous les temps, et éclairez votre vélo dès la tombée de la nuit.
- Lorsque vous tournez, n'oubliez pas de tendre votre bras dans la direction que vous souhaitez prendre. Si vous devez vous arrêter, levez votre bras vers le haut. Apprendre à se signaler correctement, c'est aussi se rendre visible.
- De nuit et sans gilet, le cycliste est visible à seulement 30 m par les autres usagers. En revanche, si le cycliste porte un gilet, un conducteur le voit à 160 m, ce qui lui laisse le temps de ralentir et de se déporter.



Concert du chœur d'hommes du Groupe vocal FARIDOL



Le **dimanche 8 janvier 2023**, le chœur d'hommes du groupe vocal FARIDOL, dirigé par Pierre TIESSEN, a proposé un concert de chant choral à l'église de Houdemont pour célébrer la fête de l'épiphanie.

Le public, venu nombreux, a été conquis par le répertoire et par l'organiste Clément LAGIER, titulaire de l'orgue de l'église Saint Genès à Laxou, qui a ponctué ce concert de morceaux d'orgues et de piano.

Pour plus de renseignements, consulter le site web : https://houdseniors.blogspot.com.

L'heure du conte

Cette rencontre hebdomadaire avec des bénévoles permet aux plus petits de profiter d'un moment de divertissement autour de la littérature, tout en permettant de voguer dans leur imaginaire.

Prochains rendez-vous les mercredis 5 avril, 3 mai et 7 juin 2023. Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'heure du conte, rapprochez-vous de la bibliothèque de Houdemont.

Retrouvez toutes les informations relatives à l'heure du conte et à la bibliothèque de Houdemont sur : https://www.houdemont.fr/culture/.



RENCONTRE D'AUTEURS Jeudi 2 mars 2023 Le 16/18/20 & 18/19/20 Salle polywalente Ophe ERBSTEIN Addiction responsable Colores Romans Poet CHAMBROT Colores Romans Ophe ERBSTEIN Addiction responsable Colores Romans Noëlla CallLy JEAN CHRISTOPHE ERBSTEIN Rencontre suivie d'une séance de dédicaces Rencontre suivie d'une séance de dédicaces Cerne : Tomans Cerne : Tomans

Rencontre d'Auteurs

La commission culture de la ville de Houdemont, en partenariat avec la bibliothèque municipale, a organisé le **2 mars 2023** à la salle polyvalente, une rencontre avec trois auteurs Lorrains. Ces auteurs ont ainsi partagé leur passion de l'écriture, inspirée de l'histoire et de la culture locale, avec un public averti.

Eve CHAMBROT, Noëlla CAILY, Jean-Christophe ERBSTEIN se sont prêtés, chaleureusement, à un échange qui a nourri les questions du public, en présentant une partie de leur bibliographie, durant 1h30. Cette rencontre a ensuite été suivie d'une séance de dédicace.

Adhésion à la bibliothèque

Par délibération du Conseil Municipal, l'adhésion à la bibliothèque fera l'objet d'une contribution financière annuelle, à partir du 1er janvier 2023 : 5 € par adulte, 10 € par famille et gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.

Cette participation servira à renouveler les ouvrages mis à disposition des adhérents.

Le règlement de l'adhésion est payable, en bibliothèque, à partir du **1**^{er} **mars 2023** sur remise d'une carte d'adhérent personnalisée.

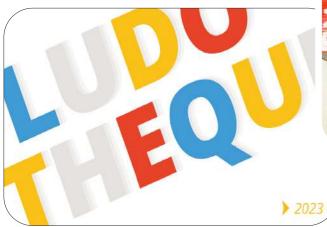


Une ludothèque à Houdemont

Une ludothèque va ouvrir à Houdemont courant avril 2023 pour le plaisir des plus petits.

Un choix de jeux de société est mis à disposition des enfants de 3 à 6 ans les mercredis de 10h à 12h à la bibliothèque.

Une carte d'adhérent nominative sera délivrée aux enfants pour la somme de 5 € pour l'année civile. Sa présentation sera exigée à l'entrée de la bibliothèque.





Nouveaux horaires de la bibliothèque

A compter du 1^{er} mars 2023, la bibliothèque sera ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 15h30 à 17h30.

L'heure du conte changera également d'horaire en cette même période et se fera les mercredis de **16h45 à 17h30**.



Les Seniors de Houdemont

Les Seniors de Houdemont ont récemment tenu leur Assemblée Générale, où les membres du bureau ont notamment fait le bilan des 36 rencontres qui ont jalonné l'année 2022. C'est ce large choix qui a sans doute motivé les habitants de Houdemont à rejoindre l'Association, dont l'effectif a progressé de 30 %.

Les nombreuses idées émises par les animateurs bénévoles sont maintenant mises en œuvre pour bâtir un programme 2023 tout aussi bien fourni : réunions festives, repas dansants, jeux de société, découverte de sites naturels et urbains, conférences, excursions à thème et événements culturels. Il y en a pour tous les goûts.

Pour plus de renseignements, consulter le site web : https://houdseniors.blogspot.com.



Tennis de table de Houdemont

L'école Maurice et Katia KRAFFT, en partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré, a bénéficié d'une formation dispensée par le comité départemental de tennis de table.

En effet, les classes du CE2, du CM1 et du CM2, ainsi que les enseignants ont été formés aux bases du tennis de table.

L'association de tennis de table de Houdemont a ainsi mis son matériel à disposition au cours de ce cycle de formation.



ALPE

L'ALPE a organisé pour la 2ème année sa vente de sapins de Noël, ouverte pour la 1ère fois à tous les Houdemontais. L'ALPE en a donc profité pour offrir deux sapins à l'école primaire Maurice et Katia KRAFFT. Sapins qui ont été décorés par les enfants avec des guirlandes de leurs propres créations. De même, un sapin a été offert à l'hôpital des enfants de Brabois.

Cet événement a été suivi de la traditionnelle collecte de jouets, qui grâce aux dons, a une fois de plus rencontré un vrai succès. Les jouets ont pu être déposés avec l'aide des services municipaux sous le sapin de l'hôpital. De la part de l'ALPE, merci.



Kiwanis

Le Kiwanis est un club de bénévoles qui œuvrent pour aider des enfants en difficultés, en apportant un peu de soutien matériel, moral et du bonheur aux enfants.

L'année 2022 fut riche d'actions diverses dont voici quelques exemples :

- Offre d'un tableau numérique à l'IME de l'école Pierre LOTI.
- « Des étoiles plein les yeux » avec l'ASNL et le SLUC.
- « Des mots pour des maux » avec Charlelie Couture et le NJP.
- · Animation du « Salon du Vin » à Houdemont.
- Organisation de la « Brocante du Fort Pélissier ».

Le club vous intéresse ? Suivez-le sur sa page Facebook. Contact : Valerie Meoni - Lieutenant-Gouverneur - 06 12 44 67 49.



Le Théâtre des Sources

La troupe du Théâtre des Sources de Houdemont va bientôt jouer son nouveau spectacle. Après avoir perfectionné leur expression scénique avec des professionnels de qualité, ses comédiens donneront deux représentations à la Salle Polyvalente le vendredi 14 avril en soirée et le **dimanche 16 avril** en matinée. La pièce, qui porte le nom bizarre de «La représentation n'est pas annulée», raconte les dernières heures de Molière. Qu'on se rassure, il n'y a rien de bien sérieux là-dedans. C'est une histoire un peu loufoque qui se passe dans un théâtre à la dérive où les comédiens partent en vrille du début à la fin. Que du plaisir! Pour tout renseignement, écrire à : gsell.christian@gmal.com.

LE THÉÂTRE DES SOURCES de Houdemont La représentation n'est pas annulée! s historique de Jean-Pierre MARTINEZ Mise en scène : de la compagnie "Incognito" Vendredi 14 avril 2023 à 20h30 Dimanche 16 avril 2023 à 16h00 Salle Polyvalente de HOUDEMONT (54180) - Entrée 10 € Réservations: amjn54180@gmail.com ou 06 38 82 49 63

Le Souvenir Français

Le Souvenir Français, association nationale reconnue d'utilité publique, a pour vocation de :

- Conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, ou qui l'ont honorée par de belles actions.
- · Transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.
- Adhérez ou renouvelez votre cotisation à 10 € pour
- Souscrivez à la revue trimestrielle pour 10 € par an.

Cette année, l'assemblée annuelle, suivie d'un repas, aura lieu à Ludres, le 10 juin. Par ailleurs, une sortie des adhérents sera programmée en septembre.



AMC

L'association A-M-C Ludres-Houdemont-Messein, remercie ses adhérents qui sont venus nombreux à son Assemblée Générale. Pour les retardataires, pensez à régler votre cotisation, d'un montant de

Prochain rendez-vous, le samedi 4 mars 2023 à 12h30 à la salle du plateau salle des loisirs à Ludres pour le repas choucroute.



Le Comité des Fêtes de Houdemont

Le 8 mai prochain, le Comité des fêtes de Houdemont organise la traditionnelle fête de la Rhubarbe.

Venez découvrir, l'exposition de voitures anciennes et sportives avec la présence des clubs Renault Historique et Passion, la cérémonie d'adoubement des nouveaux chevaliers des «Maitres Rhubarbiers», la dégustation des tartes à la rhubarbe géantes, les camelots saveurs et artisans, les animations musicales et le grand concert de la journée, cette année le groupe POLNAROID qui chante Polnareff. Restauration sur place.

Nouveauté pour nos amis sportifs : Le trail d'endurance « La Rhubarbe Infernale » sur les coteaux de Houdemont. Rendez-vous le 8 mai à 8h00 à la source du Fonteno pour le départ. Inscription sur le site : Wanatime.





Inscriptions scolaires pour l'année 2023-2024

Le dossier d'inscription scolaire est à déposer avant le 31 mars 2023, pour les enfants nés en 2020 qui entreront en Petite Section et pour tout nouvel enfant s'inscrivant au Groupe Scolaire Maurice et Katia KRAFFT.

L'inscription se fait par le biais d'un formulaire de préinscription, disponible sur le site de la mairie dans la rubrique Actualités, à envoyer par courrier à la Mairie de Houdemont : 2 allée Gaston Lelièvre, 54180 Houdemont ou par mail à l'adresse : servicescolaire@mairie-houdemont.fr.

Après réception du formulaire complété, un avis d'affectation vous sera envoyé, afin de finaliser l'inscription définitive auprès de l'école de Houdemont, au cours d'un rendez-vous.





Animation périscolaire

Ce vendredi 10 février 2023 s'est déroulé le Grand Jeu avec pour thème : les sports d'hiver.

90 enfants des classes élémentaires de l'école Maurice et Katia KRAFFT ont fabriqué tout le nécessaire pour réaliser trois jeux, de 10 minutes chacun : ski relais, curling et bataille de boules de neige.

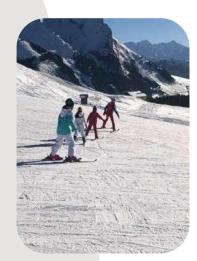
En récompense pour sa participation chaque enfant a reçu à la fin, un ourson à la guimauve.

Classe de neige

Les élèves de la classe de CM2 de l'école Maurice et Katia KRAFFT sont partis à Saint-Jean-de-Sixt lors de leur classe de neige du 27 janvier au 3 février 2023.







Règlement du concours

Ce concours repose sur le volontariat. Tous les Houdemontais peuvent participer sur inscription, sauf les élus du Conseil municipal et les membres du jury.

Le jury est composé de bénévoles sensibilisés au jardinage et au respect de la biodiversité. Il passe, à la période sélectionnée, pour découvrir votre jardin.

Si vous souhaitez faire visiter votre jardin, non visible de la rue, vous pouvez prendre rendez-vous avec le jury. Le jury organisera sa venue en fonction de la saison choisie (au printemps ou en été), mais aussi selon la météo. Si vous avez pris rendez-vous avec le jury, celuici reviendra vers vous sous 15 jours pour définir une date de passage.

Après délibération, des prix sous forme de bons d'achat, à valoir dans les magasins partenaires de la commune vous seront remis lors d'une cérémonie, début septembre.

Merci pour votre participation!



	Prénom :			
MonsieurMadame	Nom:	Adresse:	Numéro de téléphone :	Adresse mail:

Je m'inscris au concours des jardins fleuris et potagers

Printemps

Été

Je désire prendre rendez-vous pour la visite de mon jardin :

i

Z

J'accepte que des photos soient prises lors du passage du jury :

O

o N J'accepte les conditions de participation et le règlement du concours.

Signature:



Merci de retourner le formulaire d'inscription par mail à : **contact@mairie-houdemont.fr** ou de le déposer en mairie avant le 24 avril 2023

État civil

Bienvenue à ...

Robin MARGO, né le 23 décembre 2022 Fils de Thomas MARGO et de Caroline JOLY

Alma DUSSAULX, née le 1^{er} février 2023 Fille de Matthieu DUSSAULX et de Julie DALLA VALLE

Ils nous ont quittés ...

Michel NOËL Décédé le 29 janvier 2023

Geneviève COHEN Décédée le 7 janvier 2023

Agenda

Marché fermier

Les **samedis 18 mars** et **1 avril 2023** au parking de la Ronchère.

Heure du Conte

Les **mercredis 8 mars** et **5 avril 2023** de 16h45 à 17h30 à la bibliothèque.

Super Loto

Le samedi 18 mars 2023 à 20h à la salle du Mancès.

Exposition Club Loisirs

Le **samedi 25 mars 2023** de 14h à 18h et le **dimanche 26 mars 2023** de 14h à 17h au Pôle Associatif.

Chasse aux œufs

Le **dimanche 9 avril 2023** de 10h à 12h au Parc de la Ronchère.

Chantier Jeunes

Du lundi 17 au mardi 21 avril 2023.

• Échappée Musicale

Les 1er avril et 2 avril 2023 au Pôle Associatif.

• Fête de la Rhubarbe

Le lundi 8 mai 2023.

Rendez-vous

Votre conseiller numérique

Les **15, 25** et **29 mars** et les **5, 12, 22** et **26 avril** de 9h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30.

Sur rendez-vous au : 06 73 65 30 37.

Votre conseiller Mutuac

Le **jeudi 23 mars** de 14h00 à 17h00. Sur rendez-vous au : **07 86 11 22 29**.

Permanences

· Permanences du Maire

Sans rendez-vous en mairie les **samedis 11** mars, **22 avril** et **10 juin** de 9h30 à 11h30.

Si vous souhaitez le rencontrer à d'autres moments, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant la mairie au : **03 83 56 21 22**.



Il est important aborder cette nouvelle année avec sérénité et détermination pour relever les nombreux défis qui nous attendent.

Dans un contexte inflationniste, et notamment dû à la crise énergétique, la loi de finances pour 2023 a instauré un bouclier tarifaire pour les particuliers et certaines TPE afin de limiter la hausse des prix de l'électricité à 15 %.

Certaines entreprises ont des difficultés pour payer leurs factures ou renégocier leurs contrats. C'est pourquoi l'état a mis en place des dispositifs d'aides, comme l'amortisseur électricité, permettant une prise en charge partielle des de leurs factures, mais aussi la renégociation des contrats, sans frais, avec les distributeurs à un prix plus cohérent avec le marché de ce début d'année.

Cette crise impacte également les finances des collectivités, nous devons anticiper la hausse générale des prix, adapter et repenser nos modes de fonctionnement interne, sans que cela porte préjudice à la qualité des services publics.

Pour résoudre ce problème énergétique, deux projets sont en cours, l'accélération du déploiement des énergies renouvelables et en même temps la création de nouvelles centrales nucléaires. Tout cela dans le but d'arriver à un mix énergétique décarboné reposant sur le nucléaire, qui permettrait à la France de retrouver sa souveraineté énergétique.



Le nouveau pacte fiscal et financier 2023-2027 devrait être signé par les 20 communes de la Métropole prochainement. Il permettrait de réfléchir à des solidarités nouvelles en termes de politiques publiques locales à mettre en œuvre.

Il vise à réduire les écarts de richesse donc les inégalités entre les communes et à réfléchir par extension à une coopération financière avec tout le bassin de vie.

Par ailleurs, la convention des élus de la Métropole réunis début février, a permis de débattre du plan métropolitain, climat, air, énergie territorial (PCAET). Son ambition est d'agir pour adapter le territoire aux effets du changement climatique, pour les rénovations énergétiques des bâtiments et pour la production d'énergie renouvelable. Ce plan sera lié à un accompagnement des usagers pour parvenir à des objectifs bas-carbones pour une meilleure qualité de l'air, enjeu de santé publique.

Dans le même esprit, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) travaille avec des acteurs de la vie économique et des experts. L'objectif : élaborer un projet économique et social soutenable pour aboutir à une autonomie alimentaire et énergétique d'ici 2050, et par voie de conséquence, à la neutralité carbone. Pour l'ADEME qui a « modélisé » des scénarios à partir d'informations variées (insectes pollinisateurs, hausse des températures, gaspillage alimentaire...), il y a urgence à prendre son destin en main. Mieux anticiper ce changement, c'est mieux le comprendre et mieux l'expliquer. Chacun à son niveau doit agir pour faire évoluer ses comportements.

L'état français a en effet été condamné pour inaction climatique en 2021. Malgré les annonces du plan 2030 et les Milliards d'euros pour soutenir la transition écologique, sans une réelle impulsion politique et une planification nationale et financière, difficile d'avancer. La communication c'est bien, mais comme pour l'intelligence artificielle (IA) tout dépend des humains qui la paramètrent. Battre en retraite sur certains points et accélérer sur d'autres pour être à la hauteur des enjeux serait judicieux.

La prise de conscience en France et en Europe déterminera ou pas cette transition.

A l'heure des orientations budgétaires, il faudra réfléchir à un plan d'action afin que les investissements soient bien ciblés pour les 30 prochaines années. Nous aurons l'occasion de constater avec le projet de rénovation du Mancès, si la réalité des annonces d'aide de l'état aux collectivités locales est une réalité.





















Pour ne rien manquer des actualités de votre commune :



